

Année académique :/.....

NOM :

PRENOM :

ANNEXE 1-V2026

DEMANDE DE DISPENSE COMPLETE D'UNITE(S) D'ENSEIGNEMENT BIRSG



Pour 2026-2027 : **seules** les UE suivantes sont accessibles à la valorisation : (1) (2) (3) (4)

Pour 2027-2028 : **seules** les UE suivantes seront accessibles à la valorisation : (1) (2) (3) (4) (5) (6) (7) (8) (9)

Pour 2028-2027 : **seules** les UE suivantes seront accessibles à la valorisation : (1) (2) (3) (4) (5) (6) (7) (8) (9) (10) (11) (12) (13)

Pour les années suivantes : Les informations suivront ultérieurement.

PARTIE RESERVEE à L'ADMINISTRATION DU CPSI

Date d'inscription « étudiant au CPSI » :

Date de paiement :

Date de rencontre accompagnement :

Principales recommandations :

Date de dépôt de la demande :

Admissibilité de la demande : OUI - NON

Date de la communication à l'étudiant :

Date de l'analyse de la demande :

Avis et consultation du CDE le :

Réponse(s) du/des CDE le:

Décision transmise à l'étudiant(e) le :

Demande clôturée le :

Commentaires éventuels :

DEMANDE DE DISPENSE COMPLETE - BIRSG 2026 - PARTIE 1 : COORDONNEES PERSONNELLES

NOM, Prénom (en majuscule)	
Date et lieu de naissance	
GSM	
E-mail	
Situation actuelle	○ Etudiant ○ Travailleur temps plein ○ Travailleur temps partiel : (précisez) ○ Demandeur d'emploi ○ Autre :
Formation dans laquelle vous souhaitez vous inscrire	○ Bachelier IRSG 2026
Motivation de la demande	○ Passage de la Haute Ecole vers l'enseignement supérieur pour adultes ○ Passage d'une école de l'enseignement pour adultes vers le CPSI ○ Reprise d'études après changement de dossier pédagogique ○ Autre (à préciser) :

DEMANDE DE DISPENSE COMPLETE – BIRSG - PARTIE 2 : MON CURRICULUM VITAE

Diplômes et formations			
Intitulé de la formation	Etablissement	Dates de début et de fin	Diplôme obtenu

DEMANDE DE DISPENSE COMPLETE – BIRSG - PARTIE 3 : ACQUIS d'APPRENTISSAGES en Soins Infirmiers

De manière générale, rappelons que dans l'Enseignement pour Adultes (EA), chaque Unité d'Enseignement (U.E.) est indépendante des autres et est gérée par un Conseil des études. Il y a donc autant de Conseils des études que d'unités d'enseignement. Il est donc nécessaire de **cibler précisément les unités** où sont identifiées les compétences/acquis d'apprentissage valorisables et de remplir la fiche en adéquation. **La valorisation n'a rien « d'automatique » et ne peut dépasser 120 crédits.**

Le dossier pédagogique BIRSG 2026 (DP) comprend actuellement 13 U.E., dont 3 d'enseignements cliniques. L'ensemble des DP de la section BIRSG sera accessible pour juin 2027. Une épreuve intégrée (qui, pour rappel, n'est en aucun cas valorisable) est prévue dans cette section. Nous vous recommandons de lire attentivement les DP relatifs à chacune de vos demandes de dispenses. Nous attirons votre attention sur le fait que seul le bloc 1 est mis en œuvre en 2026-2027. Les autres UE de la section seront activées au fur et à mesure de la progression des années académiques ultérieures. **Vous n'avez donc accès à la valorisation que pour les UE activées cette année 2026-2027.**

Vous trouverez ci-après, les fiches détaillées des acquis d'apprentissages pour les U.E. validées à ce jour.

En ce qui concerne spécifiquement les **UE d'enseignement clinique**, il convient d'en faire une demande distincte, **annexée** à votre dossier comprenant :

- votre motivation à une dispense d'heures d'enseignement clinique ;
- Un **relevé officiel de prestations de stage (signé et cacheté)** par l'institution précédente) ;
- Un relevé « officiel » (bulletin) des évaluations cliniques ;
- Les rapports rédigés et corrigés, avec les évaluations pour chaque rapport.

Acquis formel d'enseignement : comparez le dossier pédagogique et votre parcours				
Unité d'enseignement concernée du dossier pédagogique (DP) :		1) Sciences fondamentales appliquées aux soins infirmiers (280p - 15 ECTS)		
Acquis d'apprentissage (AA) concernés dans cette U.E.	MOTIVATION de la demande au regard de TOUS les AA du DP	Année de réussite	Résultat obtenu	Etablissement
<i>En utilisant un vocabulaire scientifique,</i>				
AA1 : expliquer les principes d'hygiène et d'asepsie en milieux de soins infirmiers ;				
AA2 : énoncer et expliquer pour les différentes classes de médicaments les principaux modes de préparation et d'administration ;				
AA3 : identifier les besoins nutritionnels selon l'âge et les situations de vie ;				
AA4 : analyser la situation d'une personne saine et de formuler un conseil alimentaire adapté à ses besoins et conforme aux recommandations diététiques.				
<i>Pour les systèmes du corps humain : musculosquelettique, tégumentaire, respiratoire, cardiovasculaire, digestif, nerveux, urogénital, endocrinien, lymphatique, immunitaire, hématopoïétique, en utilisant un vocabulaire scientifique,</i>				
AA5 : situer des organes et des composants de systèmes ;				
AA6 : décrire la structure d'organes et de systèmes ;				
AA7 : citer et expliquer des mécanismes anatomo-physiologiques et biochimiques, y compris les paramètres biologiques courants ;				

Pour chacune des disciplines suivantes : microbiologie, physiopathologie, immunologie, génétique, embryologie et physiologie de la grossesse, en utilisant un vocabulaire scientifique,

AA8 : énoncer, définir et décrire différents concepts, principes, mécanismes et processus de base.				
--	--	--	--	--

Décision de recevabilité : OUI - NON

Justification éventuelle :

Acquis formel d'enseignement : comparez le dossier pédagogique et votre parcours				
Unité d'enseignement concernée du dossier pédagogique (DP) :		2) Approche des soins infirmiers généraux (330p - 14 ECTS)		
Acquis d'apprentissage (AA) concernés dans cette U.E.	MOTIVATION de la demande au regard de TOUS les AA du DP	Année de réussite	Résultat obtenu	Etablissement
<i>En référence au profil professionnel du bachelier infirmier responsable de soins généraux et du dossier pédagogique de la section, dans le respect des règles d'usage de la langue française, dans son rôle autonome et de collaboration, au départ d'une situation fictive d'une prise en soins d'un/une bénéficiaire adulte, et en utilisant un vocabulaire scientifique, en référence aux prestations techniques de base de l'art infirmier définies dans le programme,</i>				
AA1 : récolter les données sur la base d'un modèle conceptuel de soins infirmiers ;				
AA2 : classer les données selon un modèle conceptuel ;				
AA3 : proposer une programmation cohérente des soins infirmiers généraux ;				
AA4 : dispenser des soins infirmiers généraux en les expliquant, en les justifiant et en respectant le confort physique, psychologique et les principes de sécurité, d'hygiène, d'asepsie ; (PP)				
AA5 : expliciter les bases légales et déontologiques qui sous-tendent la dispensation des soins infirmiers généraux ;				
AA6 : décrire le comportement adéquat à adopter en référence aux principes déontologiques et légaux du secteur de la santé ;				

AA7 : expliquer les principes d'ergonomie et de manutention qui s'appliquent lors des activités de soins ;				
AA8 : exécuter selon les principes de sécurité, d'hygiène et/ou d'asepsie, une ou plusieurs techniques de soins relatives aux premiers soins d'urgence ; (PP)				
<i>pour les publics suivants : bébés, enfants, adolescents, personnes âgées, personnes à besoins spécifiques,</i>				
AA9 : identifier les spécificités biomédicales liées à l'âge et/ou au(x) besoin(s) spécifique(s) d'individus sains ;				
AA10 : apporter , lors de la dispensation de soins infirmiers généraux, une réponse adaptée aux risques spécifiques de dépendance fonctionnelle.				
Décision de recevabilité : OUI - NON Justification éventuelle :				

Acquis formel d'enseignement : comparez le dossier pédagogique et votre parcours				
Unité d'enseignement concernée du dossier pédagogique (DP) :		3) Relation soignant-soigné (140p - 7 ECTS)		
Acquis d'apprentissage (AA) concernés dans cette U.E.	MOTIVATION de la demande au regard de TOUS les AA du DP	Année de réussite	Résultat obtenu	Etablissement
<i>A travers une situation professionnelle de soins infirmiers définie,</i>				
AA1 : expliquer les éléments qui interviennent dans la relation soignant(e)-soigné(e) et s'y positionner en tant que soignant/soignante ;				
AA2 : l'analyser sous l'angle des approches psychologique, socioculturelle, anthropologique, philosophique, relationnelle et communicationnelle ;				
AA3 : proposer et justifier des interventions qui permettent de coconstruire ou d'établir une relation soignant(e)/soigné(e) prenant en compte les dimensions psychologiques, anthropologiques, philosophiques et socioculturelles du bénéficiaire de soins.				
Décision de recevabilité : OUI - NON Justification éventuelle :				

Acquis formel d'enseignement : comparez le dossier pédagogique et votre parcours				
Unité d'enseignement <u>clinique</u> concernée du dossier pédagogique (DP) :		4) Enseignement clinique : Stage d'approche des soins infirmiers généraux 1 (220p - 5 ECTS)		
Acquis d'apprentissage (AA) concernés dans cette U.E.	MOTIVATION de la demande au regard de TOUS les AA du DP	Année de réussite	Résultat obtenu	Etablissement
<i>Pour des soins infirmiers en médecine et/ou chirurgie et/ou aux personnes âgées¹,</i>				
AA1 : dispenser , sur la base des données fournies et selon le plan de soins préétabli, des soins infirmiers généraux relatifs aux soins d'hygiène, de confort et à la prévention de divers événements indésirables chez une personne adulte malade et/ou d'une personne âgée saine ou malade, intégrant une vision holistique de la personne ;				
AA2 : respecter les règles d'hygiène en vigueur, la sécurité du bénéficiaire de soins, le secret professionnel, les droits du patient, le confort physique et psychologique ;				
AA3 : adopter des attitudes professionnelles respectueuses du bénéficiaire et de son entourage ;				
AA4 : rédiger et présenter des rapports écrits relatifs à ses observations et ses participations aux soins infirmiers généraux de bénéficiaires, dans le respect des règles d'usages de la langue française.				
Décision de recevabilité : OUI - NON Justification éventuelle :				

¹ En référence à l'AR du 12 janvier 2006 fixant les modalités d'enregistrement comme aide-soignant, l'étudiant devra avoir réalisé avec fruit au moins 150 heures de stage comprenant des soins aux personnes âgées au cours des 60 premiers ECTS de la formation.

Acquis formel d'enseignement : comparez le dossier pédagogique et votre parcours				
Unité d'enseignement <u>clinique</u> concernée du dossier pédagogique (DP) :		5) Enseignement clinique : Stage d'approche des soins infirmiers généraux 2 (640p - 14 ECTS)		
Acquis d'apprentissage (AA) concernés dans cette U.E.	MOTIVATION de la demande au regard de TOUS les AA du DP	Année de réussite	Résultat obtenu	Etablissement
<i>Pour des soins infirmiers en médecine et/ou chirurgie et/ou aux personnes âgées²,</i>				
AA1 : réaliser la collecte de données pertinentes à la prise en soins infirmiers généraux d'un/une bénéficiaire au regard d'un modèle conceptuel ;				
AA2 : dispenser , en lien avec les données collectées et leur classement d'après un modèle conceptuel, des soins infirmiers généraux à une personne adulte selon une programmation cohérente des soins ;				
AA3 : respecter les règles d'hygiène hospitalière en vigueur, les règles d'asepsie, les ordres médicaux, la sécurité du/de la bénéficiaire de soins, le secret professionnel, les droits du patient, le confort physique et psychologique ;				
AA4 : adopter des attitudes professionnelles prenant en compte les principales dimensions psychologiques, anthropologiques, philosophiques et socio-culturelles du/de la bénéficiaire de soins ;				

² En référence à l'AR du 12 janvier 2006 fixant les modalités d'enregistrement comme aide-soignant, l'étudiant devra avoir réalisé avec fruit au moins 150 heures de stage comprenant des soins aux personnes âgées au cours des 60 premiers ECTS de la formation.

AA5 : transmettre l'ensemble des observations recueillies auprès du/de la bénéficiaire de soins à l'équipe soignante en utilisant les supports adéquats ;				
AA6 : rédiger et présenter les rapports de projets de soins, reprenant les données collectées relatives à la prise en soins d'un/une bénéficiaire en les classant selon un modèle conceptuel.				
Décision de recevabilité : OUI - NON Justification éventuelle :				

Acquis formel d'enseignement : comparez le dossier pédagogique et votre parcours				
Unité d'enseignement <u>clinique</u> concernée du dossier pédagogique (DP) :		6) Cadre législatif et organisationnel, déontologique et éthique de la profession infirmière (125p - 5 ECTS)		
Acquis d'apprentissage (AA) concernés dans cette U.E.	MOTIVATION de la demande au regard de TOUS les AA du DP	Année de réussite	Résultat obtenu	Etablissement
<i>En référence au profil professionnel du bachelier infirmier responsable de soins généraux et du dossier pédagogique de la section, dans le respect des règles d'usage de la langue française,</i>				
AA1 : situer la profession infirmière au sein de l'organisation des soins de santé en Belgique ;				
AA2 : expliquer la représentation infirmière en Belgique au moyen de ses principaux organes de concertation et de contrôle, des associations professionnelles et des organisations syndicales ;				
AA3 : identifier la terminologie conforme à la législation et aux classifications NANDA/NIC/NOC ³				
<i>A partir de situations de la vie professionnelle en soins infirmiers amenées par le chargé de cours,</i>				
AA4 : les analyser en tenant compte des aspects déontologiques, éthiques, législatifs et organisationnels impliqués ;				
AA5 : identifier les notions de responsabilité professionnelle civile et pénale, en les intégrant dans un contexte de travail : ○ en autonomie, ○ de délégation à l'aide-soignant/aide-soignante dans une équipe structurée, ○ d'une équipe de soins structurée ;				

³ NANDA (North American Nursing Diagnosis Association) ; NIC (Nursing Interventions Classification) ; NOC (Nursing Outcomes Classification)

AA6 : énoncer et d'expliquer ses droits et devoirs en tant que professionnel/professionnelle en faisant référence aux principes du droit du travail et de montrer comment ceux-ci s'articulent avec l'exercice du métier ;				
AA7 : décrire les principes de base et les risques dans l'utilisation, l'alimentation et la qualité d'outils de santé en ligne.				
Décision de recevabilité : OUI - NON Justification éventuelle :				

Acquis formel d'enseignement : comparez le dossier pédagogique et votre parcours				
Unité d'enseignement <u>clinique</u> concernée du dossier pédagogique (DP) :		7) Pratiques de soins infirmiers aux adultes en situation peu complexe (225p - 9 ECTS)		
Acquis d'apprentissage (AA) concernés dans cette U.E.	MOTIVATION de la demande au regard de TOUS les AA du DP	Année de réussite	Résultat obtenu	Etablissement
<i>En référence au profil professionnel du bachelier infirmier responsable de soins généraux et du dossier pédagogique de la section, dans le respect des règles d'usage de la langue française, dans son rôle autonome et de collaboration, au départ de situations fictives peu complexes de prise en soins d'un/une bénéficiaire adulte dans des domaines généraux de médecine et de chirurgie, en utilisant un vocabulaire scientifique, en référence à un modèle conceptuel de soins infirmiers,</i>				
AA1 : établir un référencement scientifique de bonnes pratiques en soins infirmiers ;				
AA2 : réaliser une planification individualisée des soins infirmiers ;				
AA3 : justifier une programmation cohérente des interventions infirmières, adaptée aux spécificités et souhaits du/de la bénéficiaire de soins ;				
AA4 : dispenser des gestes professionnels liés à l'exécution des interventions infirmières en les expliquant, en justifiant leur choix et en respectant le confort physique, psychologique et les principes de sécurité, d'hygiène, d'asepsie ;				

AA5 : cibler les informations à transmettre pour assurer la continuité des soins sur la base de la démarche en soins infirmiers ;				
AA6 : expliciter et justifier le choix d'une procédure d'isolement.				
Décision de recevabilité : OUI - NON Justification éventuelle :				

Acquis formel d'enseignement : comparez le dossier pédagogique et votre parcours				
Unité d'enseignement <u>clinique</u> concernée du dossier pédagogique (DP) :		8) Pathologies : formes stabilisées et gériatrie (210p - 11 ECTS)		
Acquis d'apprentissage (AA) concernés dans cette U.E.	MOTIVATION de la demande au regard de TOUS les AA du DP	Année de réussite	Résultat obtenu	Etablissement
<i>Pour des pathologies fréquemment rencontrées dans leur forme stabilisée, dans les systèmes suivants : respiratoire, cardiovasculaire, endocrinien, nerveux, digestif, urogénital, musculosquelettique, pour des pathologies de la personne âgée, en utilisant le vocabulaire scientifique,</i>				
AA1 : identifier et décrire les éléments fondamentaux du processus physiopathologique ;				
AA2 : énoncer les facteurs étiologiques, les symptômes et les méthodes d'investigation diagnostique les plus courants ;				
AA3 : préciser les mesures de surveillance, les complications les plus fréquentes ainsi que leurs mesures préventives ;				
<i>En utilisant le vocabulaire scientifique,</i>				
AA4 : identifier et décrire la collaboration, les mesures préventives des actes pré-opératoires, les surveillances des actes post-opératoires et des complications éventuelles ;				

AA5 : expliciter pour différentes classes de médicaments : les indications principales, les posologies, les contre-indications majeures, les effets secondaires principaux, les modes d'administration et les surveillances à prévoir.				
Décision de recevabilité : OUI - NON Justification éventuelle :				

Acquis formel d'enseignement : comparez le dossier pédagogique et votre parcours				
Unité d'enseignement <u>clinique</u> concernée du dossier pédagogique (DP) :		9) Pathologies : formes aiguës, instables et psychiatriques (230p - 15 ECTS)		
Acquis d'apprentissage (AA) concernés dans cette U.E.	MOTIVATION de la demande au regard de TOUS les AA du DP	Année de réussite	Résultat obtenu	Etablissement
<i>Pour des pathologies, sous leur forme aiguë et/ou instable, fréquemment rencontrées dans les systèmes suivants : respiratoire, cardiovasculaire, endocrinien, immunitaire, lymphatique, nerveux, digestif, urogénital, hématopoïétique et musculosquelettique, en utilisant le vocabulaire scientifique,</i>				
AA1 : identifier et décrire, les processus physiopathologiques fondamentaux ;				
AA2: identifier et définir les facteurs étiologiques et les symptômes les plus courants ;				
AA3 : définir et expliciter les méthodes d'investigation diagnostique les plus courantes, y compris celles relatives à l'imagerie médicale ;				
AA4 : préciser les mesures de surveillance et les complications les plus fréquentes ainsi que leur prévention et gestion ;				

AA5 : préciser des options thérapeutiques, y compris diététiques, actuellement défendues ;				
<i>Pour des pathologies psychiatriques, en utilisant le vocabulaire scientifique,</i>				
AA6 : définir des pathologies courantes en psychiatrie et en expliciter l'étiologie, la pathogénie, les stratégies diagnostiques et thérapeutiques, les éléments de prévention et de surveillance les plus courants.				
<i>Sur la base de situations fictives de soins infirmiers, en utilisant le vocabulaire scientifique,</i>				
AA7 : identifier, définir et décrire les symptômes et signes cliniques évocateurs de troubles nutritionnels ;				
AA8 : expliquer les adaptations diététiques nécessaires à des pathologies courantes.				
Décision de recevabilité : OUI - NON Justification éventuelle :				

Acquis formel d'enseignement : comparez le dossier pédagogique et votre parcours				
Unité d'enseignement <u>clinique</u> concernée du dossier pédagogique (DP) :		10) Soins infirmiers adaptés aux contextes particuliers (150p - 6 ECTS)		
Acquis d'apprentissage (AA) concernés dans cette U.E.	MOTIVATION de la demande au regard de TOUS les AA du DP	Année de réussite	Résultat obtenu	Etablissement
<i>Dans son rôle autonome et de collaboration, au départ de situations fictives de prise en soins généraux de bénéficiaires de soins, et en utilisant un vocabulaire scientifique,</i>				
AA1 : expliciter les spécificités de différentes structures de soins extrahospitalières ;				
AA2 : expliciter, dans différentes structures, son rôle infirmier et les responsabilités inhérentes, y compris la notion de délégation, en tenant compte de la législation en vigueur et de l'intervention d'autres professionnels ;				
AA3 : planifier le trajet de soins ou la prise en soins à domicile d'un/une bénéficiaire de soins en proposant une démarche clinique en soins infirmiers spécifique ;				
AA4 : proposer, dans le cadre d'une prise en soins pluridisciplinaire, une intervention infirmière pour un/une bénéficiaire de soins souffrant de troubles mentaux et/ou psychiatriques en illustrant ses troubles et en répertoriant les symptômes qui ont conduit au projet thérapeutique ;				

AA5 : réaliser une démarche clinique en soins infirmiers pour une personne âgée dans un contexte de soins extrahospitalier ;				
AA6 : expliciter les concepts de la démarche palliative et ses objectifs centrés sur la qualité de vie ;				
AA7 : proposer , après l'analyse de la situation du/de la bénéficiaire de soins, un accompagnement en soins palliatifs, y compris des interventions non-médicamenteuses, qui prenne en compte différentes dimensions : bénéficiaire de soins et son entourage, contexte du soin, équipe, ... ;				
AA8 : identifier les besoins relationnels, émotionnels et existentiels d'un/une bénéficiaire de soins malade ;				
AA9 : analyser des situations de soins complexes, au regard de leur approche relationnelle, dans des contextes particuliers tels que le refus de soins, la vulnérabilité, la fin de vie, la détresse psychique, la douleur... ;				
AA10 : proposer des techniques de communication thérapeutique adaptées et ajuster son positionnement en développant une réflexion sur sa manière d'entrer en relation.				
Décision de recevabilité : OUI - NON Justification éventuelle :				

Acquis formel d'enseignement : comparez le dossier pédagogique et votre parcours				
Unité d'enseignement <u>clinique</u> concernée du dossier pédagogique (DP) :		11) Travail en équipe structurée (100p - 4 ECTS)		
Acquis d'apprentissage (AA) concernés dans cette U.E.	MOTIVATION de la demande au regard de TOUS les AA du DP	Année de réussite	Résultat obtenu	Etablissement
<i>A travers une ou plusieurs situation(s) professionnelle(s) définie(s), en précisant le cadre et les limites de son intervention d'infirmier responsable en soins généraux,</i>				
AA1 : mettre en évidence les attitudes et les comportements propices à un travail en équipe interdépendant et efficace, dans le respect de l'identité professionnelle et de la culture de chacun ;				
AA2 : déterminer des attitudes et des comportements professionnels facilitant la gestion de situations d'agressivité et de conflit ;				
AA3 : expliciter les principes : ○ d'une relation pédagogique, ○ de la coordination des soins infirmiers, qui intègrent les notions de délégation et d'autorisation, les rôles et fonctions de chacun des acteurs au sein d'une équipe de soins structurée,				
AA4 : déterminer les champs d'activité des différents professionnels des soins de santé au sein de l'équipe de soins structurée : aide-soignant/aide-soignante, assistant/assistante en soins infirmiers, infirmier/infirmière responsable de soins généraux et autres professionnels des soins de santé, conformément à la réglementation en vigueur ;				

AA5 : cerner et expliciter des compétences professionnelles de l'infirmier/infirmière responsable de soins généraux permettant d'assurer la collaboration au sein d'une équipe de soins structurée ainsi que la construction de son identité professionnelle ;				
AA6 : identifier le rôle du patient/de la patiente partenaire et de son entourage, ainsi que la place de leur savoir expérientiel, dans la démarche de soins et la collaboration avec les professionnels des soins de santé.				
Décision de recevabilité : OUI - NON Justification éventuelle :				

Acquis formel d'enseignement : comparez le dossier pédagogique et votre parcours				
Unité d'enseignement <u>clinique</u> concernée du dossier pédagogique (DP) :		12) Education dans le domaine des soins de santé (40p - 2 ECTS)		
Acquis d'apprentissage (AA) concernés dans cette U.E.	MOTIVATION de la demande au regard de TOUS les AA du DP	Année de réussite	Résultat obtenu	Etablissement
<i>En référence au profil professionnel du bachelier infirmier responsable de soins généraux, dans son rôle autonome, dans le respect des règles d'usage de la langue française,</i>				
AA1 : concevoir un projet d'éducation à la santé relatif à un sujet bien délimité et pour un public ciblé ;				
<i>A partir de situations dans le domaine de la santé proposée par le chargé de cours, et en utilisant un vocabulaire scientifique,</i>				
AA2 : décrire les stratégies permettant d'établir une relation éducative ;				
AA3 : proposer et justifier des interventions adaptées qui permettent de conduire ou d'établir la relation éducative, en tenant compte des caractéristiques psychologique, anthropologique philosophiques et socioculturelles, relationnelle et communicationnelle propres au/à la bénéficiaire et à d'autres intervenants/intervenantes ;				
Décision de recevabilité : OUI - NON Justification éventuelle :				

Acquis formel d'enseignement : comparez le dossier pédagogique et votre parcours				
Unité d'enseignement <u>clinique</u> concernée du dossier pédagogique (DP) :		13) Enseignement clinique : Stage de soins infirmiers aux adultes en situations peu complexes (780p - 16 ECTS)		
Acquis d'apprentissage (AA) concernés dans cette U.E.	MOTIVATION de la demande au regard de TOUS les AA du DP	Année de réussite	Résultat obtenu	Etablissement
<i>Dans des services médical et/ou chirurgical et/ou gériatrique en milieu hospitalier ou extrahospitalier, en situations de soins peu complexes,</i>				
AA1 : interpréter les données collectées au sujet de bénéficiaires de soins ;				
AA2 : planifier des soins infirmiers ;				
AA3 : dispenser , sur la base des données collectées et de la planification, des soins infirmiers à une personne adulte et/ou âgée, dans le respect des règles d'hygiène hospitalière, d'asepsie, des prescriptions médicales, de la sécurité du/de la bénéficiaire de soins, du confort physique et psychologique ;				
AA4 : adopter des attitudes professionnelles respectueuses du/de la bénéficiaire, de son entourage et de l'équipe pluriprofessionnelle ;				
AA5 : transmettre les observations professionnelles recueillies afin d'assurer la continuité des soins, en utilisant les supports adéquats ;				

AA6 : en utilisant la démarche clinique de soins infirmiers, élaborer et présenter des projets de soins relatifs à une situation clinique d'un/une bénéficiaire de soins adulte ou âgé/âgée qui identifient : ○ les hypothèses de diagnostics infirmiers, ○ les problèmes traités en collaboration, ○ les autres problèmes de soins infirmiers, ○ la validation du ou des diagnostic(s) infirmier(s), ○ le plan de soins : les objectifs et les interventions coconstruits avec le/la bénéficiaire de soins, et l'évaluation de la démarche clinique de soins infirmiers.				
Décision de recevabilité : OUI - NON Justification éventuelle :				

PARTIE 4 : DOCUMENTS à JOINDRE

4.1 Une lettre de motivation (une page A4 max.) précisant votre projet et vos objectifs ;

4.2 Pour les acquis formels d'enseignement : des documents « officiels »

- ✓ Copie des diplômes obtenus, certificats, brevets, attestations de réussite, titres, ...
- ✓ Les bulletins et/ou autres relevés de notes et évaluations
- ✓ Un référentiel de cours « officiel » (programme, crédits obtenus, fiches ECTS, plan et contenu de cours détaillés)
- ✓ Grille horaire, nombre d'heures de cours
- ✓ Le relevé officiel des heures et disciplines de stage prestées
- ✓ Les rapports de stage réalisés et leur cotation
- ✓ Les évaluations des pratiques d'enseignement clinique

4.3 Preuve de paiement des frais d'analyse du dossier (250 euro) sur le compte CPSI

Au total, indiquez le nombre total de documents joints ici :

Date de dépôt du dossier complet au secrétariat des étudiant.es:

Je certifie que toutes les informations renseignées dans mon dossier de valorisation en sanction sont exactes.

Signature de l'étudiant.e :